



Le Saint-Siège

**LETTRE DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
À M. MICHEL BENOIST, À L'OCCASION DU CINQUANTENAIRE
DE LA FONDATION DU « SECOURS CATHOLIQUE »**

*À Monsieur Michel Benoist
Président du Secours Catholique*

1. Le 8 septembre prochain, le *Secours Catholique*, créé par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France, fêtera son 50^e anniversaire. En cette heureuse circonstance, je m'unis volontiers par la prière à tous ceux qui participeront à la célébration eucharistique qui aura lieu à Paris.

A la fondation du *Secours Catholique* est associée la haute figure de Monseigneur Jean Rodhain. Par son activité et son enseignement, il nous laisse le témoignage d'une solidarité active au service des pauvres; il n'a pas cessé d'inviter les chrétiens à construire une société Fraternelle, signe que les hommes forment une seule et grande famille. Je rends grâce au Seigneur pour l'œuvre accomplie par ceux qui, à sa suite, ont manifesté avec patience et humilité la tendresse de Dieu et la sollicitude de l'Église par des formes éminentes de charité désintéressée envers les personnes en difficulté. Une foi qui ne s'accompagnerait pas d'œuvres serait « tout à fait morte » [1]. « L'esprit de pauvreté et de charité est, en effet, la gloire et le signe de l'Église du Christ » [2], une participation à la prédication de l'Évangile et une expression essentielle de la foi chrétienne.

2. Dès sa création au lendemain de la deuxième guerre mondiale, le *Secours Catholique* a dû faire face à de nombreuses détresses matérielles et spirituelles. Depuis lors, les évolutions incessantes de la société et des systèmes économiques, malgré leurs effets positifs, ont été aussi à l'origine de nouvelles formes de pauvreté. Au cours des 50 années écoulées, votre institution a tendu la main à beaucoup de personnes et les a accueillies, pour qu'elles ne soient pas exclues des réseaux économiques et relationnels. La solidarité s'est exercée sur tous les fronts où l'homme est bafoué et où il se trouve dans la détresse, à cause de la maladie, du chômage, des exclusions multiples, de l'absence de domicile fixe, de la difficulté à s'insérer dans le monde

scolaire ou professionnel. Le soutien des détenus et de leurs familles, des étrangers et de ceux qui vivent dans des territoires en guerre est aussi un aspect important de votre mission. Autant de situations dramatiques auxquelles l'Église vous est reconnaissante d'avoir répondu par des solutions appropriées à des situations d'urgences et par des engagements à long terme, grâce à un ensemble de permanents et de bénévoles qui se dévouent sans compter pour leurs frères. Comme le répétait souvent saint Vincent de Paul, « c'est aller vers Dieu que de servir les pauvres » et de « regarder Dieu en leur personne » [3].

3. Le cinquantenaire du *Secours Catholique* me donne l'occasion de vous encourager à poursuivre vos différentes missions. Tout d'abord, il importe de fournir aux personnes et aux familles qui en ont le plus besoin les aides matérielles nécessaires à une vie digne et, dans le même temps, de proposer aux Autorités compétentes, grâce à la concertation et à diverses formes de collaboration, les mesures sociales permettant de réduire les phénomènes de pauvreté. En effet, « l'intérêt actif pour les pauvres ... doit se traduire, à tous les niveaux, en actes concrets afin de parvenir avec fermeté à une série de réformes nécessaires » pour faire reculer la misère [4]. Dans l'esprit du *Secours Catholique*, la charité doit aller plus loin que la simple assistance. Elle consiste par-dessus tout en une promotion des personnes et des familles. Par son Incarnation et par son message évangélique, Jésus est venu nous redire que les pauvres sont les bien-aimés de son Père. Tout homme est fils de Dieu et frère de tous les hommes, non pas en fonction de ce qu'il possède ou de ce qu'il est capable de réaliser, mais parce qu'il est l'image de son Créateur et Sauveur. L'Église, cherchant à regarder l'homme comme avec les yeux du Christ Lui-même, prend toujours davantage conscience d'être la gardienne d'un grand trésor qu'elle n'a pas le droit de gaspiller » [5].

4. Le *Secours Catholique* s'attache à développer une action pédagogique et éducative. Assistés par leurs frères, les pauvres sont appelés à travailler eux-mêmes à leur propre développement, par la valorisation des talents qu'ils portent en eux, par l'enseignement de base et par la formation professionnelle, par l'encouragement et le soutien qu'ils reçoivent pour dépasser les difficultés rencontrées ainsi que par la création de réseaux de solidarité et de partenariat. Il appartient à tous les chrétiens de se mobiliser en faveur de leurs frères, de ceux qui sont proches d'eux comme de ceux qui vivent dans d'autres continents, pour la promotion des personnes. Les pauvres doivent avoir leur place dans la société et dans la communauté chrétienne; les accueillir c'est accueillir le Seigneur, car ils « ont revêtu le visage du Christ » [6].

5. Votre attention se porte aussi sur les familles. En effet, toute situation de pauvreté a des incidences sur la vie des foyers et risque de favoriser les fractures familiales. Le soutien aux parents leur permet de remplir la mission qui leur revient auprès des jeunes. Les aides à la jeunesse sont aussi importantes, particulièrement dans les domaines éducatif, social, alimentaire et de loisir. Elles permettent aux générations nouvelles de découvrir que des situations difficiles peuvent être dépassées et qu'un avenir personnel et une place dans la société sont possibles. En se sentant aimés et accompagnés, les jeunes peuvent raviver en eux l'espérance, s'engager

délibérément dans la construction d'un monde plus fraternel et exercer à leur tour la charité au bénéfice d'autres personnes.

En vous confiant à l'intercession de la Mère de Dieu, je vous accorde de grand cœur ma Bénédiction apostolique, ainsi qu'aux permanents et aux bénévoles qui assurent les nombreux services du *Secours Catholique*.

Du Vatican, le 2 juillet 1996.

IOANNES PAULUS PP. II

[1] *Iac.* 2, 17.

[2] *Gaudium et Spes*, 88, 1.

[3] Vincent de Paul, *Correspondance, entretiens, documents*, XI, p. 5.

[4] Ioannis Pauli PP. II *Sollicitudo Rei Socialis*, 43.

[5] Ioannis Pauli PP. II *Redemptor Hominis*, 18.

[6] S. Gregorii Nysseni *De caritate in pauperes*.

© Copyright 1996 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana